



Secrétariat général (SG)

Genève, le 10 juillet 2019

Réf.: **CL-19/31**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Courriel: sg-registration@itu.int

Aux:
– États Membres de l'UIT;
– Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 16 au 26 septembre 2019**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts qui se tiendront du **16 au 26 septembre 2019**, comme suit:

Lundi 16 septembre	Mardi 17 septembre	Mercredi 18 septembre	Jeudi 19 septembre	Vendredi 20 septembre	Samedi/ Dimanche
<u>EG-RTI</u> <i>réunion ouverte aux États Membres et aux Membres de Secteur</i> <i>Services d'interprétation fournis</i> Date limite de soumission des contributions: <i>lundi 2 septembre</i>	<u>EG-RTI</u> <i>réunion ouverte aux États Membres et aux Membres de Secteur</i> <i>Services d'interprétation fournis</i> Date limite de soumission des contributions: <i>lundi 2 septembre</i>	<u>GTC-FHR</u> <i>réunion ouverte aux États Membres et aux Membres de Secteur</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de soumission des contributions: <i>vendredi 6 septembre</i>	<u>GTC-Internet</u> <i>réunion ouverte aux seuls États Membres</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de soumission des contributions: <i>samedi 7 septembre</i>	<u>GTC-Internet</u> <i>réunion ouverte aux seuls États Membres</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de soumission des contributions: <i>samedi 7 septembre</i>	

Lundi 23 septembre	Mardi 24 septembre	Mercredi 25 septembre	Jeudi 26 septembre	Vendredi 27 septembre	Samedi/ Dimanche
<u>GEI-FMPT-21</u> <i>réunion ouverte aux experts désignés</i> <i>Date limite de désignation des experts:</i> <i>mercredi 21 août</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de réception des observations sur l'avant-projet de rapport du Secrétaire général: <i>mercredi 21 août</i>	<u>GEI-FMPT-21</u> <i>réunion ouverte aux experts désignés</i> <i>Date limite de désignation des experts:</i> <i>mercredi 21 août</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de réception des observations sur l'avant-projet de rapport du Secrétaire général: <i>mercredi 21 août</i>	<u>GTC-SMSI/ODD</u> <i>réunion ouverte aux États Membres et aux Membres de Secteur</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de soumission des contributions: <i>vendredi 13 septembre</i>	<u>GTC-COP</u> <i>réunion ouverte aux États Membres et aux Membres de Secteur</i> <i>Travaux en anglais seulement</i> Date limite de soumission des contributions: <i>samedi 14 septembre</i>	<u>Session additionnelle du Conseil</u> <i>réunion ouverte aux États Membres du Conseil + aux États Membres ayant le statut d'observateur + à 6 organisations régionales de télécommunication + à 9 Membres de Secteur désignés</i> <i>Services d'interprétation fournis</i> Date limite de soumission des contributions: <i>samedi 14 septembre</i>	

Je profite de cette occasion pour vous rappeler que, tel que l'a décidé le Conseil à sa session de 2019, qui s'est tenue du 10 au 20 juin 2019, une **session additionnelle du Conseil** aura lieu **vendredi 27 septembre 2019**, immédiatement après la série de réunions des Groupes de travail et des Groupes d'experts. Une invitation distincte à cet événement sera envoyée.

Ces réunions se tiendront au siège de l'UIT, à Genève. Vous trouverez en annexe des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO
Secrétaire général

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES
DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS,
ET LA SESSION ADDITIONNELLE DU CONSEIL**1 Inscription**

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et **débuteront le 10 juillet 2019**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

Retrait des badges

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du lundi 16 septembre au vendredi 27 septembre 2019.

2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande***Assistance pour les formalités de visa***

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Participation à distance

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts. Les demandes de participation à distance doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

Langues de travail

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception de la réunion du Groupe d'experts sur le RTI, pour laquelle des services d'interprétation à la demande et de sous-titrage seront fournis. Les demandes de services d'interprétation doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Accessibilité

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

3 Documentation

Ordres du jour et documents

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier.

Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

Contributions

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: contributions@itu.int.

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil ou d'un Groupe d'experts qui travaille dans une seule langue sans traduction. Les contributions pour le Groupe EG-RTI devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la réunion, car ses travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union. La date limite de soumission pour chaque groupe est indiquée dans le tableau figurant à la première page du présent courrier.

Mise en œuvre de la nouvelle politique en matière d'accès à l'information/aux documents

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts seront mis à disposition [conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents](#).

4 Informations pratiques

Une liste d'hôtels ainsi que d'autres informations pratiques sur Genève sont accessibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/default.aspx>.
